

# Adoption du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention 2019-2024

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2018

1,114 milliard d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversité

Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, présidé par le préfet, Michel Lalande, et le comité de bassin présidé par André Flajolet, ont approuvé le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention 2019-2024 de l'établissement. Ce nouveau programme d'intervention couvrira une période de 6 ans et sera effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il introduit des sujets transversaux, en lien avec les grands défis de ce siècle, et maintient une solidarité territoriale forte au sein du territoire à travers, d'une part, une confirmation des taux de financements pour soutenir des études ou des travaux liés à l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité et, d'autre part, un élargissement de la politique d'intervention "gestion des milieux naturels" aux milieux naturels hors zones humides, y compris sur le volet littoral. Pour répondre à l'objectif national de réduction des prélèvements obligatoires, les redevances collectées seront en diminution avec une baisse de 10 à 20 % du taux de redevances sur le bassin.

Agence de l'eau Artois-Picardie